

Animateur des temps périscolaires année scolaire 2021/22

La Direction de l'Education recrute des animateurs sur les temps périscolaires méridiens. En fonction des besoins, l'animateur peut être amené à intervenir sur les accueils du matin, du soir, le mercredi et les vacances.

Il travaille au sein d'une équipe pour mettre en œuvre les projets pédagogiques et d'animation de qualité auprès des enfants âgés de 3 à 12 ans en adéquation avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT)

MISSIONS

Sous la responsabilité du référent péri - extrascolaire, l'animateur aura pour mission :

- Prendre en charge un groupe d'enfants de 3 à 5 ans ou de 6 à 12 ans sur les temps périscolaires
- Veiller au bon déroulement des temps d'accueil en assurant la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de vie en collectivité
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et du PEDT
- Préparer, animer et évaluer des projets d'activités éducatifs et ludiques

ACTIVITES

- Proposer et mettre en œuvre des projets d'animation en lien avec en œuvre le projet pédagogique (intérêts éducatifs, objectifs)
- Animer de façon active chaque temps auprès des enfants, y compris les temps récréatifs
- Accompagner les enfants sur le temps de repas
- Préparer l'activité (matériel, organisation salle, rangement...)
- Contrôler les effectifs via la liste d'appel
- Motiver, dynamiser le groupe et permettre à chaque enfant de s'intégrer à l'animation en mettant en place un cadre sécurisant
- Accueillir et informer les familles en lien avec le référent périscolaire
- Participer aux réunions d'équipes

COMPETENCES

Savoirs :

- Connaissance de la législation des accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire
- Connaissance des besoins physiologiques et psychologiques des enfants âgés de 3 à 12 ans
- Connaissance des techniques d'animation
- Connaissance des règles de sécurité, d'hygiène et sanitaire lié aux Accueils Collectifs de Mineurs
- Connaissance du service public

Savoirs faire :

- Elaborer et mettre en œuvre de projets d'activités adaptés aux besoins du public
- Savoir faire respecter les règles de vie
- Être à l'écoute et savoir dialoguer avec les enfants et les familles
- Repérer les problèmes ou difficultés et être en capacité de les gérer ou d'en référer à la direction de l'accueil de loisirs
- Etre organisé et être en capacité de s'adapter
- Etre en capacité de travailler et communiquer en équipe

Savoirs être :

- Rigueur, ponctualité et discrétion
- Réactivité, disponibilité et prise d'initiative
- Autonome et à l'écoute
- Langage et posture adaptés avec les enfants, familles et l'équipe
- Capacité d'adaptation
- Posture d'adulte éducateur

DIPLÔME :

Titulaire du BAFA ou diplôme équivalent souhaité et/ou expérience d'animation souhaitée

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps de travail :
 - Horaires : -
 - Temps méridien : 11h20-13h20

En fonction des besoins du service Education :

- Périodes scolaires : 7h30-8h30 et 16h30-18h
- Mercredi entre 7h30 et 18h (maximum 9h par jour)
- Vacances scolaires : Du lundi au vendredi entre 8h et 18h (maximum 9h par jour)

- Rémunération :

Vacation horaire brute indicative

Temps méridien : 10.25€

Accueil du soir et mercredi : entre 10.20€ et 10.60€

Accueil du matin : 12.26€